

**CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18 décembre 2023**

N°19

OBJET : MENSUALISATION DES TARIFS DES PORTS DE PLAISANCE

Par convention portant cahier des charges de concession de port de plaisance signée en date du 24 octobre 2008, Voies Navigables de France (VNF) a délégué à la commune de Montargis la gestion du port de plaisance situé sur son territoire.

Cette délégation sera transférée à l'Agglomération montargoise à l'issue des travaux d'aménagement du port St Roch.

Ce transfert étant prévu en cours d'année 2024, la commune doit être en mesure d'assurer la gestion du stationnement des bateaux et percevoir les recettes correspondantes.

Les tarifs étant établis actuellement sur une base annuelle, il est nécessaire de les mensualiser pour facturer aux usagers le service effectivement rendu.

De plus et pour faire face à l'augmentation du prix de l'eau, il est nécessaire de revaloriser ce tarif.

Projet de délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2221-1,

Vu la délibération N°17-093 du 20 Octobre 2017, relative à la révision des tarifs des Ports de Plaisance,

Vu l'avis de la commission économie, Commerce, foires, et marchés du 07 décembre 2023,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer une redevance pour service rendu en contrepartie directe dans la prestation fournis par le service

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'appliquer la grille tarifaire annexée à la présente délibération,
- **PRECISE** que ces tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Tarifs 2019

Mensualisation des tarifs

Applicables à compter du 01/01/2024

LA NUITÉE avec eau et électricité		LA NUITÉE avec eau et électricité	
Jusqu'à 7,99 m	6,50 €	Tarifs inchangés	
de 8 m à 9,99 m	8,50 €		
de 10 m à 11,99 m	10,50 €		
de 12 m à 13,99 m	12,50 €		
de 14 m à 19,99 m	15,50 €		
de 20 m à 29,99 m	21,00 €		
LA NUITÉE sans eau et électricité		LA NUITÉE sans eau et électricité	
de 30 m à 40 m	29,00 €	Tarif inchangé	

Mois d'HIVER du 1/11 au 31/03 avec eau et électricité		Mois d'HIVER du 1/11 au 31/03 avec eau et électricité	
Jusqu'à 7,99 m	65,00 €	Tarifs inchangés	
de 8 m à 9,99 m	80,00 €		
de 10 m à 11,99 m	105,00 €		
de 12 m à 13,99 m	120,00 €		
de 14 m à €	145,00 €		
de 20 m à 29,99 m	160,00 €		
mois d'hiver 01/11 au 31/03 sans eau et électricité		mois d'hiver 01/11 au 31/03 sans eau et électricité	
de 30 m à 40 m	185,00 €	Tarif inchangé	

À L'ANNÉE avec eau et électricité		Amarrage annuel avec convention avec eau et électricité proposition de facturation au mois	
Jusqu'à 7,99 m	625,00 €	Jusqu'à 7,99 m	55,00 €
de 8 m à 9,99 m	780,00 €	de 8 m à 9,99 m	65,00 €
de 10 m à 11,99 m	985,00 €	de 10 m à 11,99 m	85,00 €
de 12 m à 13,99 m	1 115,00 €	de 12 m à 13,99 m	95,00 €
de 14 m à 19,99 m	1 540,00 €	de 14 m à 19,99 m	130,00 €
de 20 m à 29,99 m	2 380,00 €	de 20 m à 29,99 m	200,00 €

À L'ANNÉE Péniche restaurant – Quai du Pâtis		À L'ANNÉE Péniche restaurant – Quai du Pâtis	
Jusqu'à 40 m	3000,00 €	Tarif inchangé	

A L'ANNEE SANS eau et électricité		Amarrage annuel SANS eau et électricité Proposition de facturation du mois	
de 30 m à 40 m	2 730,00 €	de 30 m à 40 m	228,00 €
EAU LE M3	3,60 €	EAU LE M3	4,90 €
Electricité KW (32 A)	0,30 €	Electricité KW (32 A)	0,30 €